

Déclaration du Conseil d'administration de Trafigura Beheer BV

16 novembre 2012

Le Parquet des Pays-Bas et Trafigura Beheer BV se sont aujourd'hui entendus sur un accord par lequel tous les appels interjetés auprès de la Cour Suprême néerlandaise concernant le traitement des déchets (« slops ») du Probo Koala dans le port d'Amsterdam en 2006 sont retirés. De plus, tous les autres cas concernant l'entreprise et ses dirigeants en rapport avec cet incident ont également fait l'objet d'un accord. Aucun des dirigeants de Trafigura n'ont accepté quelque condamnation que ce soit, pas plus qu'ils n'ont reconnu de responsabilité ou de culpabilité dans le cadre de cet accord.

Trafigura Beheer BV se réjouit de la fin de ces affaires aux Pays-Bas. Sans doute des erreurs ont-elles été commises, et tous ceux qui ont été impliqués auraient certainement voulu que les choses se passent autrement. L'entreprise regrette profondément l'impact – réel ou perçu – que l'incident du Probo Koala a pu avoir.

Nous examinons en permanence la manière dont nous conduisons nos opérations, ainsi que la manière dont nous respectons nos engagements vis-à-vis des communautés au sein desquels nous travaillons. Cet incident nous a donné un élan et un impératif supplémentaires à cet examen, et a conduit à la mise en œuvre de vigoureux processus d'analyse et d'amélioration permanents.

L'accord d'aujourd'hui est salué par Trafigura, car il vient ponctuer un long chapitre and offre maintenant l'opportunité de se concentrer à nouveau sur l'engagement constant et substantiel de Trafigura en Afrique.

FIN

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec:

Bureau des Relations Presse de Trafigura au +44 207 009 1708 ou media@trafigura.com